



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville – Avenue de la République – CS 71407 – 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Service Financement
F2024-25

Publié Le 30 SEP. 2024

Affaire suivie par Laurence DE JESSE LEVAS

CLOTURE REGIE DE RECETTES ESPACE BEAUCAIRE

Josée MASSI, Maire de TOULON,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2122-22, L. 1617 et R.1617-1 à R. 1617- 18 ;

Vu le décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptables publics ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment l'article 22 ;

Vu la délibération n°2023/359/S du conseil municipal en date du 03 mai 2023 autorisant Madame le Maire à créer des régies communales en application de l'article L 2122-22 al. 7 du code général des collectivités territoriales

Vu l'arrêté du 23 juillet 2004 instituant une régie de recettes de l'Espace Beaucaire de la commune de Toulon ;

Vu l'arrêté du 23 juillet 2024 portant nomination du régisseur titulaire Monsieur Khaled MIZIANE et du régisseur suppléant Monsieur Nabil BOUDRAA ;

Considérant l'inactivité de la régie de recettes précitée ;

Considérant l'avis conforme du Chef de Service de Gestion Comptable en date du 19 septembre 2024 ;

ARRETE

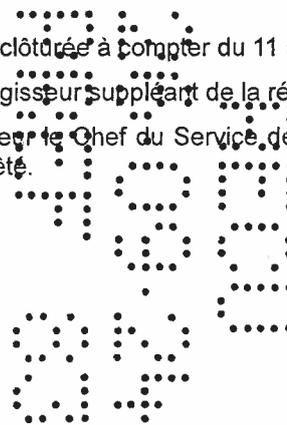
ARTICLE 1 – La régie de recettes instituée à l'Espace Beaucaire est clôturée à compter du 11 septembre 2024.

ARTICLE 2 – Il est mis fin aux fonctions du régisseur titulaire et du régisseur suppléant de la régie de recettes.

ARTICLE 3 – Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Chef du Service de Gestion Comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à TOULON en l'Hôtel de ville, le 20 septembre 2024

Robert CAVANNA
Adjoint au Maire
Délégué aux Finances



Transmis au contrôle de légalité le :
Accusé de réception le :
Affiché le :
Notifié le :